



Toulouse le, 25 novembre 2019

Communiqué de Presse

Session de la chambre d'agriculture Occitanie

25 novembre 2019

Lundi 25 novembre 2019, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a en présence de Pascal Augier, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, pris part à la session de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie au cours de laquelle le projet pour la mandature 2019-2025 a été présenté.

Denis Carretier, président de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie a, à cette occasion, exprimé la nécessité de prendre en compte, dans le cadre des travaux préalables à la PAC post 2020, 6 priorités parmi lesquelles : la reconnaissance de toutes les surfaces utilisées par l'agriculture d'Occitanie, un soutien spécifique pour les filières fragiles par des aides recouplées et des programmes de filières, un « écosheme » accessible à tous qui prenne largement en compte les pratiques existantes vertueuses, un engagement fort contre les aléas climatiques.

Étienne Guyot, après avoir salué la présentation du projet de mandature, a mis l'accent sur quelques sujets stratégiques d'actualité.

Il a tout d'abord rappelé la nécessité pour notre agriculture d'évoluer pour répondre aux énormes défis que sont le changement climatique, les attentes sociétales, le renouvellement des générations, la compétitivité de nos exploitations et de nos filières, leur durabilité et leur résilience.

Un point a été fait sur la mise en place de la future PAC et sur l'élaboration du Plan Stratégique National, Étienne Guyot insistant sur l'importance d'enrichir l'approche nationale en prenant en compte les spécificités régionales.

La question des produits phytosanitaires et des dispositions spécifiques pour la protection des riverains dans le cadre de chartes d'engagements concertées entre les agriculteurs, les associations, les élus... a été également été abordée.

Contacts presse :

DRAAF Occitanie Anne BERNACHON ☎ 05 61 10 61 12
Chambre d'agriculture Occitanie : ☎ 05 61 75 26 00

Enfin, le préfet de région, est intervenu sur la question de l'eau dont la gestion est, dans un contexte de changement climatique, de plus en plus complexe pour satisfaire les différents usages. Il a rappelé la stratégie de l'État, partagée avec les collectivités locales, qui consiste à susciter et accompagner les économies d'eau, mieux gérer la ressource, développer l'agroécologie et stocker l'eau en période d'abondance afin de sécuriser les différents usages et les étiages, en créant si nécessaire de nouvelles réserves.

Contacts presse :

DRAAF Occitanie Anne BERNACHON ☎ 05 61 10 61 12

Chambre d'agriculture Occitanie : ☎ 05 61 75 26 00